

5 - Objectifs de conservation

Des objectifs de gestion sont fixés qui tiennent compte à la fois de conseils de gestion édictés par les experts au niveau national (Cahiers d'habitats) et de la réalité de l'état des habitats sur le site ainsi que des pratiques existantes.

Ils débouchent ensuite sur des propositions d'actions concrètes qui seront mises en place par contractualisation.

Pour chacun des grands types d'habitats (tourbières, landes, forêt alluviale, rivière), sont ainsi définis ces objectifs de gestion.

5- 1 Tourbières de transition et tourbières tremblantes Dépressions sur substrats tourbeux du Rynchosporion - 71.40 et 71.50

Ces habitats, imbriqués, sont bien représentés sur le site, essentiellement le long de la Galavette.

Etat de conservation : Ces deux habitats occupent respectivement 13,5 et 4,5 ha environ et sont souvent imbriqués. **Leur état de conservation est globalement satisfaisant.** Mais ils présentent cependant tous les intermédiaires entre les stades piétinés et surpâturés (ponctuel) et des stades abandonnés tendant à se boiser (surtout dans la partie centrale). C'est cet état qu'il faudra ici surveiller et limiter.

On notera une légère eutrophisation de la limite amont rive gauche (Alieret).

3 espèces de plantes de la Liste Nationale des Espèces Protégées sont liées à cet habitat (*Drosera intermedia*, *Drosera rotundifolia*, *Spiranthes aestivalis*).

Un autre milieu est également concerné, ce sont les tourbières boisées.

Gestion favorable :

Les mode de gestion préconisées pour ces habitats sont

- pour les tourbières de transition :
 - observer l'évolution naturelle, enlever les ligneux ;
 - proscrire le boisement, la mise en culture, l'apport d'intrants, l'exploitation de tourbe
 - préserver la qualité physico-chimique de l'eau
- pour les dépressions tourbeuses :
 - proscrire le boisement, la mise en culture, l'apport d'intrants
 - préserver la qualité physico-chimique de l'eau
- pour les deux :
 - maintenir le milieu ouvert (fauche, pâturage extensif)
 - favoriser les stades pionniers du groupement
 - décaper de petites surfaces pour créer des conditions favorables à ce groupement végétal et exporter les produits de décapage.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont proposées :

- pour éviter le boisement :

- rejeter les demandes d'aide pour le boisement (MG1)
- favoriser le pâturage (TO1)
- réouvrir les tourbières boisées (T02, TO5)

- pour préserver la qualité de l'eau :

- gérer les parties périphériques des tourbières (TO6, TO7)
- gérer l'eau arrivant sur la tourbière (TO3)
- éviter l'assèchement (TO4)

**5-2 Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*
40.10 ; Corine : 31.11**

Cet habitat est présent sur le site, sur des parcelles plus ou moins isolées.

L'objectif est de privilégier les stades humides, ouverts, possédant une végétation basse à rase, dans lequel le cortège des espèces indicatrices de l'habitat est bien représenté.

Les landes plus âgées sont appauvries et caractérisées par le fort recouvrement de la callune et parfois l'intrusion d'espèces ligneuses arbustives.

Les landes humides très riches en molinie et dans lesquelles le cortège d'espèces caractéristiques est appauvri présentent un moindre intérêt écologique, mais peuvent être restaurées.

En l'absence d'entretien, cet habitat évolue vers des formations de landes mésophiles ou vers des fourrés pré forestiers et perd de son intérêt patrimonial.

Etat de conservation : Cet habitat occupe environ 1 ha réparti en 5 à 6 unités, plus ou moins morcelées.

Son état de conservation est généralement médiocre du fait de la dominance de stades hauts et fermés, issus de l'embroussaillage lié à l'abandon déjà ancien du parcours par les troupeaux.

Il s'avère cependant toujours fonctionnel car les systèmes d'approvisionnement en eau (sources) ne semblent pas altérés et a donc toutes capacités à être restauré.

Gestion favorable :

- Préserver les landes en bon état de conservation en proscrivant toute modification du milieu.
- Restaurer les landes dégradées (fort développement de la callune, de la molinie ou des arbustes).
- Entretenir les landes par la fauche.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont proposées :

Maintenir les apports hydriques existants :

- interdire tout drainage et préserver la qualité physico-chimique de l'eau d'alimentation.
- proscrire le boisement, la mise en culture, les apports d'intrants (pesticides, amendements chimiques ou organiques) et les creusements de plans d'eau.

- Pour les landes en bon état de conservation:

- rejeter les demandes d'aide pour le boisement (MG1)
- entretenir les landes atlantiques (LH1)
-

Entretien par la fauche, de préférence et parfois le pâturage extensif

Fauche tardive (mi-août à mars), tous les 5 à 8 ans selon la dynamique de la végétation (fauche avec girobroyeur à main, 1 parcelle par an)

Pratiquer la fauche par rotation pour créer une hétérogénéité structurale de la végétation.

Faucher par bande ou de façon centrifuge pour laisser la possibilité de fuir à la faune.

Préserver des zones refuges pour la faune en laissant des placettes non fauchées.

Exporter la matière végétale fauchée.

Prévoir des opérations ponctuelles d'étrépage près des parties humides.

- Pour les landes âgées, appauvries :

- restaurer les landes humides âgées (LH2)
- Restauration préalable par débroussaillage et/ou abattage ;
il s'agit de réduire le recouvrement des espèces envahissantes que sont la callune, la molinie ou les ligneux.
La restauration par brûlis dirigé n'est pas recommandée en raison des risques de combustion profonde (feux d'humus)
Une attention particulière sera portée aux landes humides à sphaignes, particulièrement sensibles au piétinement, et au tassement du sol.

5-3 Landes sèches européennes à Bruyères et ajoncs (31.23) et à Bruyère cendrée (31.25)

Ces habitats sont bien représentés sur le site.

Etat de conservation :

Cet habitat occupe environ 4 ha, répartis en plusieurs unités. **Son état de conservation est relativement médiocre**, oscillant entre abandon /boisement naturel et intensification /transformation en prairie.

Gestion favorable :

Eviter le boisement et la transformation en prairie.

L'écobuage est possible dans un cadre bien contrôlé par rapport aux habitats voisins.

Une périodicité assez importante est souhaitée , 3 à 5 ans entre chaque brûlage.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont proposées :

- Maintenir les landes sèches ouvertes (LS1)

Maintenir la lande ouverte par fauchage et exportation du matériel végétal, là où cela est possible.

Expérimentation possible : fauche et mise en balle des fougères et ajoncs nains pour faire de la litière

**5- 4 Prairies maigres de fauche de basse altitude à Vulpin des près
(forme appauvrie)
UE 65.10 Corine 38.21**

Cet habitat est représenté sur le site par de petits îlots, de faible étendue.

Etat de conservation :

Ces prairies maigres de fauche humides occupent environ 1,5 ha.

Elles ne sont pas très typiques. Leur attrait tient souvent au voisinage de vieux arbres de bordure (chênes pédonculés) ou de près-bois, habitat du Lucane et du Grand Capricorne.

Objectifs :

- privilégier les formes mésotrophiques peu pâturées de l'habitat

Le pâturage et fertilisation peuvent faire dériver vers des habitats de moindre valeur patrimoniale

Gestion favorable :

- fauche (tardive)
- pâturage extensif de fin de saison (à partir d'août)
- pas de boisement ni de retournement
- maîtrise des ligneux, mais maintien des près-bois à chênes pédonculés, là où ils existent ainsi que des vieux arbres de bordure.
- limiter la fertilisation

Pour atteindre ces objectifs, une action est proposée :

- Gestion extensive des prairies (PM1) - mesure agroenvironnementale
Sans retournement et sans fertilisation minérale

5- 5 Formations herbeuses à Nard, riches en espèces, sur substrat siliceux des zones sub-montagnardes - UE 62.30
Habitat prioritaire DH

Etat de conservation :

Cet habitat est actuellement très peu représenté (moins de 10 ares observés) et tend à être envahi par la molinie du fait de la faible pression de pacage. Il est probablement présent également par taches masquées par le développement des ligneux au niveau des deux types de landes atlantiques.

Il s'agit d'un vestige isolé des vastes nardaies des parcours à moutons du Plateau de Lannemezan et est, à ce titre, relativement typique.

Gestion favorable :

Maintien du milieu ouvert

Pas de boisement

Pas de retournement

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont proposées :

➤ Entretien des formations herbeuses à Nard (PN1)

Phase de restauration par enlèvement des ligneux et pâturage intensif et restauration des rigoles pour ressuyer les surfaces concernées et favoriser le Nard par rapport à la Molinie.

Entretien par pâturage en évitant le surpâturage.

Eviter le brûlage fréquent qui favoriserait le développement de la Molinie

5 - 6 Forêts alluviales résiduelles (sous-type à Aulne glutineux et frêne élevé) UE 91.E0 ; Corine 44.31 et 44.32
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets (sous-type de plaine)
UE 64.30 ; Corine 37.71

Les boisements alluviaux sont présents sur le site, en bande plus ou moins large, le long de la Galavette . les mégaphorbiaies, formations à hautes herbes forment les bordures de ces boisements, vers la Galavette et vers les tourbières ou prairies.

Etat de conservation : Ces deux habitats couvrent environ 17 ha, le second étant en général dépendant du premier.

Leur état de conservation est satisfaisant. On note cependant une tendance au développement des saules roux ou cendrés peu typiques ; les stades aulnaie adulte et frênaie étant plus rares et à privilégier.

La mégaphorbiaie d'ourlets est mêlée d'espèces exotiques (Impatience de Royle...) qui ne semblent pas en altérer les caractéristiques, mais seraient à suivre.

Gestion favorable :

- Pas de modifications importantes du cours d'eau et des berges

- Travaux limités

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont proposées :

- Maintien des cheminements du bétail en diversifiant l'accès à l'eau (FA2)
- En cas de travaux d'entretien des berges, prévoir un cahier des charges précis (FA3)
- Entretien des limites Tourbières/bois et bois/prairies ou remise en place (FA1)
- Favoriser l'aulnaie et la frênaie adulte par rapport à la saulaie

Pour les mégaphorbiaies : pas d'entretien des bordures par désherbage

5 - 7 Habitat d'espèces : Lamproie de Planer et Chabot

La présence de ces deux poissons est liée à la gestion de la Galavette, tant sur le plan de la qualité de l'eau que des aménagements possibles.
Les actions sont donc à mener sur la Galavette.

Maintien de la qualité de l'eau :

suivi de la qualité de l'eau (analyses régulières)

Information sur les travaux et actions menées en amont et pouvant avoir des répercussions sur le cours de la Galavette

Suivi halieutique :

pêche électrique sur le site

Gestion des populations piscicoles sans lâchers surdensitaires ni introduction d'espèces

Gérer et conserver en bon état la forêt alluviale

- Eviter les aménagements lourds

- Réguler les lâchers d'eau. (cf. CACG)

- Information sur tous les projets visant le cours d'eau en amont du site

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont proposées :

- Suivi du régime de la Galavette (GA1)
- Suivi halieutique et de la qualité de l'eau (MG5)
- Information sur tous les projets visant le cours d'eau en amont du site (mesure prévue dans le cadre de l'étude d'incidence sur tous les sites Natura 2000)

5- 8 Habitats d'espèces : Grand Capricorne et Lucane cerf-volant

Ces espèces sont des insectes du bois liés aux vieux arbres feuillus (chênes, châtaigniers...)

Les milieux qui abritent ces espèces sont ici :

- les alignements de chênes de bords de route
- les arbres de bordures, d'alignements entre les parcelles et les arbres isolés
- les bois de feuillus

Les actions portent donc sur la préservation de ces milieux.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont proposées :

- Formation des propriétaires, exploitants, gestionnaires... à l'émondage, l'entretien des vieux arbres... (BA2)
- Sensibilisation à l'intérêt de conserver les vieux arbres

- / Arbres de bords de route :

- surveillance et mise en sécurité des arbres de bord de route (BA1)
- sélection de chênes en 2^{ème} façade pour assurer la pérennité de vieux arbres

/Bois : (BA2)

Formation

Diagnostic et plan de gestion

Mesures de gestion et d'entretien :

- favoriser l'élagage plutôt que l'abattage
- laisser vieillir les arbres de bordures
- maintenir les essences existantes
- favoriser le jardinage plutôt que les coupes rases
- en cas d'exploitation, conserver les arbres de bordure.

/Alignements, bordures :

- entretien par élagage, émondage (MG 4)
- favoriser le maintien des vieux arbres sur les parcelles (BA3)
- maintien d'arbres dépérissants ou morts